

# LA LETTRE

## Le respect de l'auteur

### La SGDL accueille de nouveaux auteurs :

Michèle BARBIER  
Pierre BARRE  
François BEAUNE  
Jean-Luc BLANCHET  
Micheline BOURGOIN  
Lucie BRAUD  
Henriette CHARDAK  
Jean-Claude DIEDLER  
Michel DIVINÉ  
Manuela DOURNES  
Cécilia DUTTER  
Robert FOURNIER  
Gérard GANTET  
Gilbert GARIBAL  
William GUÉRAICHE  
Barbara HÉLIA  
Anne Spofford KIMBALL  
Eduard Veniaminovič LIMONOV  
Nathalie MICHAU  
Jean MINIAC  
Jean-Noël MOURET  
Isabelle PESTRE  
Pierre PETIT  
Bernard PINET  
Jean-Louis RIGUET  
Sylvie ROUCH  
Marion SIGAUT  
Philippe SORSTEIN  
Catherine SUTER  
Jean-Claude TEXIER  
Jean-Jacques THIBAUD

Les journées d'étude sur l'édition numérique sont à la mode. Nous ne pouvons que nous en réjouir, surtout lorsqu'elles invitent les « auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires » à « présenter leurs démarches et échanger sur l'évolution de leurs métiers et leur rapport au numérique ». Ce programme prometteur est tiré de l'une d'entre elles, organisée sous l'égide d'un conseil général de la région parisienne. Mais pourquoi aucun auteur ne figure-t-il dans les tables rondes ? La question peut paraître anodine, elle est pour nous capitale. Parler des nouvelles pratiques en écartant les auteurs entretient l'idée qu'ils se désintéressent d'une question pour laquelle ils se reconnaîtraient incompétents. Une formule trop répandue depuis quelques années veut que l'auteur fasse le livre, et l'éditeur, l'écrivain. Nous ne contesterons pas la part que prend l'édition dans la reconnaissance de l'auteur. Mais à force de caricaturer la situation, on finit par croire de bonne foi qu'il suffit d'écouter l'éditeur pour entendre l'écrivain. Un argument presque évangélique (« Qui voit le Fils voit le Père ») : il n'en est que plus agaçant.

Eh bien non. La fonction de l'auteur est de créer une œuvre ; l'éditeur en fait un livre. L'œuvre seule donne à l'auteur son statut, par la part de sa personnalité qu'il y incorpore. C'est une question de respect. Trop souvent, l'auteur lui-même abdique le respect de son œuvre devant la force d'arguments commerciaux qui, neuf fois sur dix, se révèlent d'ailleurs inefficaces. Même s'il accepte des suggestions de son éditeur, c'est l'auteur qui les assume par le bon à tirer. Laisser penser l'inverse, c'est s'installer dans une sorte de minorité perpétuelle de l'auteur, qui incite à le laisser jouer dans la cour des petits quand on discute d'affaires sérieuses, comme sa rémunération.

Etonnons-nous, après cela, que ses courriers, parfois, trop souvent, restent sans réponse, quand tout employeur accuse au moins réception d'une candidature spontanée à un poste salarié. Question de respect. Etonnons-nous qu'un éditeur oublie de lui signaler que son compte est

positif, quand il règle ses fournisseurs dans les trois mois. Le respect, le respect, vous dis-je.

Mais quoi ? L'auteur n'est pas un professionnel, nous dit-on, puisqu'il ne vit pas de sa plume... Gardons-nous d'opposer les trois mille auteurs qui ne bénéficient de la sécurité sociale et de la retraite que grâce à leurs droits d'auteur aux dizaines de milliers qui doivent opter pour un second métier plus lucratif. Tous sont auteurs, et tous sont professionnels. La professionnalité ne se juge pas à la pratique exclusive d'un métier, mais à la manière de l'exercer. Tous les auteurs signent un contrat de dix pages, régi par le même *Code de la propriété intellectuelle*, qui leur confère les mêmes droits et les mêmes devoirs. On leur demande d'établir des relations professionnelles : c'est parce qu'ils le sont. Voilà pourquoi la formation continue, qui se met en place, était devenue une urgence. Nous nous sommes élevés contre un système qui tendait à la réserver à une petite partie des auteurs, et qui entendait leur faire « intégrer des compétences techniques et créatives nouvelles ». Le système qui se met en place sera, nous pouvons l'espérer, plus équilibré. C'est grâce à votre mobilisation que nous y sommes parvenus, et je vous en remercie. Il nous reste à mettre sur pied une offre spécifique qui en fasse un véritable outil de professionnalisation. Nous y travaillons depuis plusieurs mois en partenariat avec une société de formation.

Voilà pourquoi nous avons tenu à consacrer à l'auteur et la création sur Internet notre forum d'octobre. Les discussions, où des auteurs interviendront face aux acteurs politiques et industriels, n'aborderont le droit ou l'économie du numérique qu'après avoir fait le point sur le défi qu'Internet lance à l'identité de l'auteur et les ouvertures qu'il offre à sa création. Question de respect, encore une fois. Le ministère de la Culture et de la Communication, le Parlement européen, le Syndicat national de l'édition ainsi que les nouveaux acteurs d'Internet ont répondu avec intérêt à cette démarche : nous comptons sur tous les auteurs pour leur montrer à quel point ils se sentent concernés.

Jean Claude Bologne

## La mémoire de Sarane Alexandrian : un devoir pour la SGDL

Avec le legs qui nous a permis de fonder la bourse de création d'avant-garde, Sarane Alexandrian a donné à la Société des Gens de Lettres les droits sur ses œuvres.

L'année dernière, conformément à ses dispositions testamentaires, nous avons fait paraître *L'Impossible est un jeu* aux éditions Rafael de Surtis.

Cette année, chez le même éditeur, paraissent les *Leçons de Haute Magie*, un recueil de textes inédits préfacés par Christophe Dauphin.

Celui qui se définissait comme un « sceptique intégral, et même quelquefois un gnostique moderne » s'y interroge en toute liberté sur les croyances, les superstitions, le charlatanisme, en quête d'un idéal de l'homme universel.

RAPPEL :  
Quelques places sont encore disponibles pour les sessions de formation de la SGDL les 28 et 29 novembre 2012 (9h00 – 17h30 à l'hôtel de Massa).  
Inscription et renseignement auprès de Zahia Zebboudj : 01 53 10 12 13 ou David Robin : 01 53 10 12 00  
ou par mail : formation@sgdl.org

## Les négociations sur le contrat d'édition

Nous avons évoqué, dans la *Lettre 46* du mois de juillet, l'échec des négociations entreprises entre auteurs et éditeurs au sein du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique au sujet du contrat d'édition à l'heure du numérique. Durant l'été, la ministre de la Culture et de la Communication a souhaité que le travail entrepris sous la présidence du professeur Pierre Sirinelli ne soit pas perdu pour autant, et a proposé que le dialogue reprenne en y incluant des éléments nouveaux susceptibles de faire évoluer les positions.

Le Conseil permanent des écrivains, dont fait partie la Société des Gens de Lettres, s'est déclaré prêt à étudier toutes les propositions qui pourront lui être faites, conscient que des avancées importantes avaient été obtenues, en particulier l'autonomie de publication et d'exploitation entre l'imprimé et le numérique. Cependant, le CPE a également tenu à réaffirmer ses positions sur des points qui n'avaient pas pu faire l'objet d'un accord : la récupération des droits inexploités par l'éditeur et les possibilités de limiter dans le temps la cession des droits numériques. Enfin, le CPE estime que les nouveaux sujets de discussion devraient permettre une véritable réflexion sur les conditions de la rémunération de l'auteur dans l'univers numérique et sur les conséquences de la fabrication à la demande sur l'exploitation du livre imprimé.

Le souhait de la ministre est d'arriver à un accord entre le CPE et le SNE qui pourrait faire l'objet d'une réforme du Code de la propriété intellectuelle au printemps 2013.

## Soutien de la SGDL à l'Agence Rhône Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD)

La Société des Gens de Lettres a été informée des difficultés importantes que traverse actuellement l'ARALD, entraînant notamment la fermeture des locaux d'Annecy fin novembre.

Le président de la SGDL, les membres du Comité et toute l'équipe apportent leur soutien aux salariés de l'ARALD qui depuis des années œuvrent avec compétence et enthousiasme pour favoriser la création éditoriale en Rhône-Alpes, préserver la diversité dans la création et dans la diffusion du livre et maintenir un équilibre fragile entre les différents acteurs de la chaîne du livre. Il serait injuste et dommageable qu'une équipe dont l'efficacité était reconnue soit mise en péril par d'éventuelles erreurs de gestion.

Il est important pour tous les auteurs de l'écrit qu'une structure comme l'ARALD perdure d'une manière ou d'une autre. Son action pour la région Rhône-Alpes et son implication au niveau national sont, à nos yeux, indispensables.

## Dernières nouvelles sur la formation continue des auteurs

Le droit à la formation continue des artistes auteurs est en place depuis cet été 2012. Suite aux revendications des représentants des auteurs de l'écrit (SGDL, Charte des auteurs illustrateurs jeunesse, SNAC, Union des Ecrivains, ATLF...) et face aux demandes de certaines autres catégories d'artistes auteurs, le ministère de la Culture et de la Communication a pris les positions suivantes : cinq auteurs de l'écrit siègeront au conseil de gestion du fonds formation ; notre revendication d'ouvrir la formation continue aux assujettis a été entendue. Devraient ainsi entrer dans le dispositif les auteurs ayant perçu 9000 € de droits d'auteur dans les trois dernières années et cotisant à l'Agessa ou à la MDA depuis deux ans. Le ministère estime que 75 000 auteurs, écrivains et artistes, en bénéficieront. Nous estimons ce résultat globalement positif.

Enfin et surtout, la SGDL souhaite accompagner l'offre de formation qui se met en place pour veiller notamment à en écarter toute dérive vers une formation « formatante » contre laquelle les auteurs se sont à juste titre dressés. Nous devrions passer prochainement un accord de partenariat avec un organisme de formation dédié aux professionnels de la culture. Bien sûr, nos sessions de sensibilisation au métier d'auteur continuent à l'Hôtel de Massa. Rappelons que ces sessions, gratuites pour les auteurs, sont financées grâce à l'aide de la SOFIA.

Mathias Lair, administrateur de la SGDL, président de la commission de la formation professionnelle continue des auteurs.

# Forum de la SGDL

## L'auteur et la création sur Internet

### Mercredi 24 octobre 2012

10h00

Ouverture par Jean Claude Bologne, président de la SGDL

10h15

*La mythologie du livre* par Milad Doueïhi, historien, titulaire de la chaire sur les cultures numériques, université Laval de Québec

1/ Table ronde 11h00 – 12h30

**L'identité de l'auteur sur Internet**

Les réseaux sociaux, les collectifs, les communautés littéraires, la critique des internautes, les auteurs eux-mêmes... qui fonde aujourd'hui l'identité de l'auteur sur Internet ?

**Guénaël Boutouillet**, auteur, rédacteur en chef de [livreaucentre.fr](http://livreaucentre.fr)

**Claro**, écrivain, traducteur,

**Sylvie Gracia** (*Le livre des visages, journal facebookien, 2010-2011*, Jacqueline Chambon)

**Guillaume Teisseire**, cofondateur de [www.babelio.com](http://www.babelio.com)

Modération **Martin Legros**, philosophe, journaliste, rédacteur en chef de *Philosophie magazine*

2/ Table ronde 14h00 – 16h00

**La vie de l'œuvre dans l'univers virtuel**

Quelle place pour une politique éditoriale sur le web, quel référencement pour les œuvres, quel rôle pour les intermédiaires traditionnels ?

**Annie Brigant**, directrice adjointe de la Bibliothèque municipale de Grenoble

**Mathias Daval**, auteur de l'étude *e-Médiation* pour Le MOTIF

**Patrick Gambache**, secrétaire général et responsable du développement numérique, La Martinière Groupe  
**Xavier de La Porte**, producteur de Place de la toile sur France Culture

**Christophe Grossi**, blogueur, animateur du site [www.epagine.fr](http://www.epagine.fr)

**Marc Jahjah**, créateur de [www.sobookonline.fr](http://www.sobookonline.fr)

**Camille de Toledo**, écrivain, essayiste, cofondateur du projet THLUB

Modération **Xavier Delaporte**, journaliste

3/ Table ronde 16h30 - 18h00

**Nouvel outil Internet : nouvelle création ?**

Comment Internet permet de sortir des schémas traditionnels de la fiction (chronologie, linéarité, dramaturgie, œuvre finie...), quelles nouvelles formes de création littéraire ?

**Benoît Berthou**, maître de conférences à Paris XIII, directeur de la revue *Comicalités*

**Eli Commins**, auteur, créateur de Textopoly

**Jean-Noël Orenge**, co-fondateur de [www.d-fiction.fr](http://www.d-fiction.fr)

**Emma Reel**, auteur du livre numérique *Ah.*, Le Seuil, 2012

Modération **Karine Papillaud**, journaliste

18h00

Allocution d'**Aurélie Filippetti**, ministre de la Culture et de la Communication (sous réserve).

### Jeudi 25 octobre 2012

10h30

*Les modèles économiques du numérique*

par **Olivia Guillon**, économiste

4/ table ronde 11h00- 13h00

**Le partage de la valeur**

Quelle rémunération pour l'auteur sur Internet ? A nouveaux modes de diffusion et commercialisation des œuvres, nouveaux modèles de rémunération ? Sous quelle forme et avec quels outils ?

**Philippe Aigrain**, essayiste/La Quadrature du Net

**Alban Cerisier**, secrétaire général de Gallimard, président de la commission numérique du SNE

**Marion Mazauric**, directrice des éditions Au Diable Vauvert

**Hadrien Gardeur**, co-fondateur de la plate-forme numérique <http://fr.feedbooks.com>

Modération **Paul Fournel**, écrivain, nouvelliste, ancien président de la SGDL

14h30

*Les défis du droit d'auteur sur Internet*

par **Emmanuel Emile-Zola Place**, avocat, spécialiste de la Propriété intellectuelle

5/ Table ronde 15h00 - 17h30

**Internet et le droit d'auteur**

Le droit d'auteur doit-il et peut-il s'adapter au nouvel environnement numérique pour éviter le piratage et la multiplication des exceptions ?

**Jean Claude Bologne**, président de la SGDL

**Marielle Gallo**, député européen

**Nicolas Georges**, directeur du livre et de la lecture, ministère de la Culture et de la Communication

**Dominique Lahary**, président de l'IABD

**Vincent Montagne**, président du SNE

Modération **Jean Martin**, avocat à la cour, chargé d'enseignement Paris-Dauphine

**Inscription et renseignements :**

01 53 10 12 15 – [communication@sgdl.org](mailto:communication@sgdl.org)

Ce forum est réalisé avec le soutien de la SOFIA



Les débats seront retransmis en direct sur le site de la SGDL [www.sgdl.org](http://www.sgdl.org), avec le concours de WebTVCulture

## La SGDL en région

Pour mieux informer les auteurs et élargir son champ d'action la SGDL poursuit son action en région. Voici le calendrier des rendez-vous de l'automne 2012.

**Samedi 29 septembre  
10h00 à Manosque**

La lecture publique, table ronde avec la participation de Geoffroy Pelletier, directeur général de la SGDL.

Les correspondances de Manosque – Hôtel Voland  
04100 MANOSQUE  
04 92 75 67 83

**Jeudi 18 octobre  
de 9h30 à 12h30 à Rouen**

ARL Haute Normandie  
Journée d'information sur le contrat d'édition numérique  
Valérie Barthez, responsable juridique de la SGDL interviendra toute la matinée.

PÔLE RÉGIONAL DES SAVOIRS  
salles 2 et 3, 115, boulevard de l'Europe à Rouen.  
Inscription par mail :  
[arl.inscription@gmail.com](mailto:arl.inscription@gmail.com)

**Les Assises de la traduction  
à Arles**

**Samedi 10 novembre à 18h30**  
Remise du Grand Prix SGDL de traduction, en présence d'Evelyne Châtelain, présidente de la commission de traduction de la SGDL et de Dominique Le Brun, secrétaire général.

**CR2L Picardie  
lundi 12 novembre à Creil,**  
dans le cadre du Salon du livre et de la BD, journée sur le livre numérique  
« Editer à l'heure de la dématérialisation »  
Intervention de Valérie Barthez sur le contrat d'édition.  
[www.cr2l-picardie.org](http://www.cr2l-picardie.org)

## Les rencontres à l'Hôtel de Massa

**Mercredi 3, Jeudi 4, Vendredi 5 octobre 10h00 - 18h00**

Colloque *Relire l'apologie pascalienne*

à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Blaise Pascal.  
Organisé par le Centre d'Etude de la Langue et de la Littérature françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ([www.cellf17-18.org](http://www.cellf17-18.org)) et de son programme « Port-Royal et la vie littéraire » en collaboration avec la Société des Amis de Port-Royal ([www.amisdeportroyal.org](http://www.amisdeportroyal.org))  
Dans la journée, conférences et tables rondes. Le soir, deux manifestations :

**Mercredi 3 octobre à 20h30**

*Port-Royal dans l'œuvre de Pascal Quignard: voix et sortilèges*

Lectures musicales et entretien avec Pascal Quignard, par Laurence Plazenet, avec la participation exceptionnelle d'Elisabeth Joyé au clavecin.

**Jeudi 4 octobre à 20h30**

à l'Eglise Saint-Etienne du Mont, l'écrivain et comédien Eugène Green interprétera des extraits de l'Abrégé de l'histoire de Port-Royal.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Inscriptions : [jdemathan@gmail.com](mailto:jdemathan@gmail.com) ou [communication@sgdl.org](mailto:communication@sgdl.org)

**Mercredi 24 octobre et jeudi 25 octobre 10h00 – 18h30**

Forum SGDL *L'auteur et la création sur Internet*  
(voir programme page 3)

**Mardi 30 octobre à 18h30**

*Regards croisés écrivains coréens et français*

**Jeudi 15 novembre à 19h30**

*Soirée de Poésie dédiée à Jean Lescure*

Projection du film *Jean Lescure, les affinités électives* de Martine Lancelot  
Production Les films du paradoxe, 78', 2012

Film réalisé en partenariat avec l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine/Fonds Jean Lescure.

**Mardi 20 novembre à 19h30**

*Soirée de remise des nouvelles bourses de création de la SGDL*

avec les lauréats 2012 de la Bourse Sarane Alexandrian de création d'avant-garde et de la Bourse de Poésie Gina Chenouard.

**Lundi 10 Décembre à 19h30**

*L'Atelier du Roman en partenariat avec les éditions Flammarion*

Renseignement et réservations :

01 53 10 12 15 – [communication@sgdl.org](mailto:communication@sgdl.org)